

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Objet : Engagement d'une 4^{ème} OPAH sur la période 2024-2029
Délibération N° 2023-02-02

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois février à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Neuvy-Saint-Sépulchre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 10 février 2023

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 73 membres sur 112

Présents : M. ALAPETITE Claude, M. BEGAT Julien, M. BERDUCAT Cécric, Mme BERGUA Catherine, M. BERTRAND Philippe, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. BRE Laurent, M. CALAME Daniel, Mme CHAGNON Josette, M. CHAMPEAU Francis, M. CHARASSON Patrick, Mme CHAUVAT Delphine (suppléante), M. COLLET Antoine, M. COURTAUD Pascal, Mme DALLOT Aline (suppléante), M. DALOT Jean-Pierre, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUDON Daniel, M. DAUGERON François, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEGAY Jean-Michel, M. DEGUET Rémy, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DIMEGLIO Rémi, M. DOUET Patrice, M. FLEURY Didier, Mme FONTAINE Virginie, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, M. HERLEMONT Etienne, Mme HIBERT Chantal, M. HUGOTTE Philippe, Mme JOUBERT Séverine (suppléante), M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LACOT Antoine, M. LACOU Serge, M. LAFONT Marc, Mme LEUILLET Marie-Laure, M. MAILLIEN Bernard, Mme MALCURAT Patricia, M. MANÇOIS Jean-Luc, M. MARATHON Jean-Paul, M. MATHEY Jean-Luc, Mme MAUTRET Adeline (suppléante), M. MERCIER André, M. MICHOT Olivier, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. POIRIER Renaud (suppléant), M. RABILLE Franck, M. ROBERT Christian, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, M. SACHET Bertrand, Mme SAUVARD Christine, M. SAVY Philippe, Mme SELLERON Michèle, M. SIMON Bruno, M. TEMPLIER Dominique, M. VIAUD Philippe, M. YVERNAULT Dominique.

Excusés : M. AUCLAIR Quentin, M. BAUDRY Gérard, M. BELLET Alain, Mme BESNIER Marie-Claire, Mme BEUGNET Nicole, M. BOURY Alexis, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEVISSCHER Thomas, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme FLEURET Sylvie, M. GENICHON René, M. GENICHON Sébastien, Mme GERBIER Agnès, M. GIRARD Romain, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LABRUNE Mathieu, M. LEFORT Hubert, M. LOEUILLET Gilles, Mme MALASSENET Christine, Mme MELIN Bénédicte, Mme NICOLAS Barbara, M. NONIN Patrick, Mme PASQUET Emilie, M. PELLETIER Philippe, Mme PERSONNAT Marion, M. PETERS William, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUILLARD Maryse, Mme ROUTET Carine, M. SALMON Michel, Mme SOULETTE Dominique, M. VIGNOT Alain, Mme VILCHESPARDO Patricia, M. WEINLING Eric, M. YVERNAULT Philippe.

Nombre de pouvoirs : 2 - M. BOURY Alexis a donné pouvoir à M. DAUGERON François, M. DEFOUGERE Gérard a donné pouvoir à M. CALAME Daniel.

Secrétaire de séance : Mme Nicole D'HOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Président indique que l'OPAH-RR 2018-2023 portée par le Syndicat du Pays de La Châtre en Berry arrive à échéance le 30 septembre 2023.

Le Président propose de solliciter auprès de l'ANAH une prorogation de l'OPAH-RR 2018-2023 d'une durée de 15 mois (octobre 2023 à décembre 2024) en vue de :

- Consommer au mieux les crédits restants sur l'OPAH-RR en cours ;
- Réaliser le bilan de l'OPAH en régie ;
- Et réaliser en 2024 l'étude pré opérationnelle d'une 4^{ème} OPAH sur la période 2024-2029.

Compte tenu des besoins importants en termes d'amélioration des logements identifiés sur le territoire, le Président propose au Comité Syndical de valider l'engagement d'une 4^{ème} OPAH à l'échelle du Pays de La Châtre en Berry sur la période 2024-2029.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20230223-2023-02-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2023

Publication : 02/03/2023

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'engagement d'une 4^{ème} OPAH à l'échelle du Pays de La Châtre en Berry sur les bases suivantes :
 - Réalisation d'une étude en régie consistant en l'évaluation de l'OPAH-RR 2018-2024
 - Réalisation d'une étude pré-opérationnelle en externe par un prestataire spécialisé en vue d'établir le programme d'actions de la prochaine OPAH 2024-2029
 - Engagement de la 4^{ème} OPAH souhaité au plus tard le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 5 ans jusqu'au 31 décembre 2029

- **AUTORISE** le Président du Pays de La Châtre en Berry :
 - À solliciter auprès de l'ANAH une prorogation de l'OPAH en cours d'une durée de 15 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2024 ;
 - À solliciter auprès de l'ANAH (50%) et de la Banque des Territoires (25%) les subventions mobilisables pour financer l'étude pré-opérationnelle de la prochaine OPAH 2024-2029 ;
 - Et À engager toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'engagement d'une nouvelle OPAH sur le territoire.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,

La secrétaire de séance,

